FRANÇAIS · 4E / COURS

Le subjonctif et le conditionnel

Astrolab Cours · astrolabcours.fr

01 Ce que tu vas comprendre

L'indicatif présente une action comme réelle : « il vient ». Mais on ne parle pas toujours de choses réelles. On souhaite, on doute, on imagine, on suppose. Pour cela, le français utilise d'autres modes : le **subjonctif** et le **conditionnel**. Ce chapitre explique à quoi servent ces deux modes, comment les conjuguer, et comment éviter les erreurs les plus fréquentes.

01 L'idée : le monde réel et les mondes possibles

L'indicatif parle du **monde réel**. Le subjonctif parle de ce qu'on **veut, craint ou attend** : le monde dans la tête. Le conditionnel parle d'un **monde qui existerait si** une condition était remplie.

Mode : manière dont le locuteur présente l'action (réelle, souhaitée, possible). **Subjonctif** : mode du souhait, de l'obligation, du doute, du sentiment. Il apparaît presque toujours après « que ». **Conditionnel** : mode de l'hypothèse, de l'imaginaire, de la politesse. Il sert aussi de futur dans le passé.

01 Le subjonctif présent

Il s'emploie après des verbes de **volonté** (vouloir que, exiger que), de **sentiment** (aimer que, craindre que), de **doute** (douter que), après « il faut que », et après certaines conjonctions : bien que, pour que, avant que, afin que.

Formation : radical de « ils » au présent + **-e, -es, -e, -ions, -iez, -ent**. Ils finissent, donc que je finisse.

Verbe	que je	que nous
être	sois	soyons
avoir	aie	ayons
faire	fasse	fassions
aller	aille	allions
pouvoir	puisse	puissions

Le conditionnel présent

- **Hypothèse** : « Si j'avais le temps, je **viendrais**. » La subordonnée en « si » est à l'imparfait, la principale au conditionnel.
- **Imaginaire, jeu** : « On **serait** des pirates. »
- **Politesse** : « **Pourriez**-vous m'aider ? »

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/francais/4e/subjonctif-et-conditionnel/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits

- **Information non confirmée** : « Le suspect **aurait** quitté le pays. »
- **Futur dans le passé** : « Il disait qu'il **viendrait**. »

Formation : radical du futur + terminaisons de l'imparfait **-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient**. Je chanterai, donc je chanterais.

Le conditionnel passé

Il exprime une hypothèse qui ne s'est **pas réalisée**. « Si j'avais su, je **serais venu**. » Auxiliaire au conditionnel présent + participe passé.

Document : le nez de Cléopâtre

> *« Le nez de Cléopâtre : s'il eût été plus court, toute la face de la terre aurait changé. »* Blaise Pascal, Pensées (publiées en 1670)

Ce que montre ce document : Pascal imagine une histoire qui n'a pas eu lieu. « Aurait changé » est au **conditionnel passé** : l'hypothèse ne s'est pas réalisée. « S'il eût été » est une forme littéraire ancienne (subjonctif plus-que-parfait) ; aujourd'hui on dirait « s'il avait été ». L'idée : un petit détail, la beauté d'une reine qui a séduit César et Antoine, aurait pu changer toute l'histoire du monde. Le conditionnel est l'outil de cette réflexion.

Exemple guidé

Complète : « Il faut que tu (faire) tes devoirs. Si tu les faisais, tu (pouvoir) sortir. »

1. « Il faut que » demande le subjonctif : **fasses**.
2. « Si » + imparfait dans la subordonnée, donc conditionnel dans la principale : **pourrais**.

Les pièges

- **Jamais de conditionnel après « si »** : on dit « si j'avais », pas « si j'aurais ».
- **-rai ou -rais ?** Remplace par « nous » : « nous viendrons » (futur), « nous viendrions » (conditionnel).
- « Après que » est suivi de l'indicatif, « avant que » du subjonctif.
- « Que j'aie » (avoir) s'écrit avec -ie ; « que j'aille » (aller) avec -ille.

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/francais/4e/subjonctif-et-conditionnel/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits